

1) REPARTITIONS

- Thierry MUTOS a suppléé récemment Philippe Simon, la fonction de répartiteur jeunes est difficile avec 90 matchs par WE à désigner, ces désignations sont effectuées après le répartiteur seniors dans un délai court. Il est donc important que les arbitres aient une communication accrue avec Thierry.
- De façon générale, arbitres et OTM, soyez respectueux de vos répartiteurs, la tâche est fastidieuse, on ne peut pas tolérer des indisponibilités une fois les désignations faites, ni des retours farfelus la veille des rencontres. Celles ci sont à saisir 30 jours avant.
- Au niveau OTM, l'effectif est moindre, par conséquent le travail de Philippe est également délicat, soyez précis dans vos indisponibilités, sachant qu'il désigne également en R1 au chronomètre des tirs, et parfois en championnat de France jeunes.
- Pour les joueurs et coaches, pensez à informer les répartiteurs de vos matchs de coupe et de poule de seconde phase, en effet ceux-ci ne sont pas rattachés à votre championnat pour les indisponibilités.
- La consigne fédérale est de désigner en région et si possible en R1 les arbitres fédéraux non désignés en NM3, par conséquent les désignations régionales doivent être acceptées par ces arbitres. Pas de raison d'effectuer des retours aux répartiteurs après désignation.
- Rappel SMS ou appel téléphonique à faire à minima la veille de la rencontre entre collègues (arbitres/OTM), ceci afin de pouvoir palier toute absence ou oubli de remplacement des répartiteurs.
- Contrôler vos désignations du WE avec votre code FBI le samedi matin, il se peut que des mails issus de FBI ne soient pas transmis.
- FBI n'étant pas bloquant, il est demandé aux arbitres constatant d'avoir plus de 3 matchs de contacter leurs répartiteurs pour les informer. La priorité des rencontres se faisant dans l'ordre décroissant des niveaux.
- A contrario, ceux n'ayant pas 3 matchs dans le WE, peuvent contacter par mail les répartiteurs pour les informer.
- Tout retard à une rencontre, quelque soit le motif, doit être signifié au verso de la feuille

2) CRJ

Concernant le travail mis en place par Flavien et Xavier, il est demandé à tous les arbitres officiant avec un CRJ de bien vouloir remplir le document dès la fin de la rencontre avec leur smartphone (lien en possession des CRJ)
L'investissement et l'écoute sont les 2 points essentiels à avoir pour les CRJ, écoutez donc les conseils des arbitres régionaux, et appliquez les.

2 séances de travail, avec présence obligatoire sont prévues en janvier et février. Les sites sont encours de détermination.

3) REUNION MI-SAISON ARBITRES ET QCM VIDEOS

La réunion de mi-saison est obligatoire pour les arbitres et observateurs, les dates déterminées sont les suivantes :

Jeudi 9 janvier 2020 : Douaisis, Cambrésis et Valenciennois (Denain ou Haulchin)

Lundi 13 janvier 2020 : Artois, Béthunois (Ruitz)

Mardi 14 janvier 2020 : Maritime (Bray Dunes)

Jeudi 16 janvier 2020 : Terrien (Phalempin)

Jeudi 23 janvier 2020 : Boulonnais Calais (Hesdigneul)

Mardi 29 janvier : Picardie (Noyon)

Les thèmes abordés seront :

1ère Partie : corrections des clips ayant posé des difficultés

2ème Partie : Analyse d'un QT en vidéo avec thèmes spécifiques

Le questionnaire vidéos va être mis en ligne du 9 décembre 2019 (20h) au 5 janvier 2020

4) FORMATION OTM FEDERAL

La formation va débuter en janvier 2020, les candidatures sont à effectuer auprès de Orlane Danel

(crootm@hautsdefrancebasketball.org), avant le 31/12/2019. Un courrier d'information va être transmis aux clubs.

4) RAPPELS REGLES

- Entraîneur joueur : au niveau régional, un coach peut être également joueur, excepté en R1, qui est un championnat qualificatif au championnat de France. Certains en appliquant incorrectement cette règle, créent des problèmes à la commission sportive dans le cadre du contrôle des rencontres.
- Ajout joueur : lorsque la rencontre a débuté, interdiction d'ajouter de nouveaux joueurs, même si ceci n'est pas bloquant dans FBI, un * apparaît face au nom.
- Rappel : en cas de perte de balle en zone arrière, avec changement de contrôle mais sans arrêt de jeu, la nouvelle possession est de 24s. Le cas de 14s en zone avant est lorsqu'il y a un arrêt de jeu, et une remise en jeu qui suit.

6) Questionnaire CDO

Une enquête a été transmise aux comités départementaux, afin de connaître leur avis sur la situation actuelle de l'arbitrage et des difficultés rencontrées. Les résultats seront communiqués lors d'un prochain cro-news.

7) Les observations

La fonction d'observateur permet un travail en commun.

L'observateur présent dans la salle vous fait part à la fin de la rencontre de son ressenti par rapport à votre prestation, par des points positifs et à améliorer, et vous permet de vous exprimer également.

Bruno Peugnet et Anne Laurence Simon veillent à une harmonisation des observations, et à ce que les fiches correspondent à la réalité du retour vestiaire.

Les consignes et pistes de travail qui vous sont données suite à votre observation, sont à travailler et appliquer immédiatement. L'image et l'impression qui sont ressenties par un observateur, ne sont pas toujours les mêmes que celles que vous vous faites de votre personne ou de votre prestation. Il faut savoir accepter les conseils et les analyses qui ne vous sont pas positives ; c'est en se remettant en cause et en travaillant que l'on évolue favorablement.

Certain(e)s l'ont compris, et d'autres ne l'ont pas entendu.

Ne retenez pas que le négatif des observations, et soyez positif dans votre analyse.

8) INDEMNITES ARBITRAGE

Suite à certaines dérives, la FFBB a rappelé qu'il était interdit d'indemniser un arbitre n'ayant aucune convocation.

Les arbitres reconnus sont indemnisés par la caisse de péréquation et doivent être saisis via FBI.

Dans le cas contraire, il ne peut donc y avoir indemnisation pour la personne qui remplace un arbitre absent ou non désigné.

PAS DE CONVOCATION = PAS D'INDEMNITE

9) STAGE MI-SAISON FEDERAL

Le stage mi-saison des arbitres et observateurs fédéraux et nationaux des Hauts de France aura lieu le samedi 11 Janvier 2020 à Phalempin.

10) DIVERS

- EVALQCM : les QCM de formation continue sont ouverts (2 actuellement)
- CIZ : Nicolas Collard a participé au stage de Temple sur Lot
- 3x3 : Marie Delacote et Robin Lavecot ont participé au stage de formateur 3x3 organisé à l'INSEP
- Formation régionale : les 1ères observations sont en cours, prochaine réunion de formation le samedi 4 janvier 2020 (probablement Phalempin, à confirmer)

LES FETES DE FIN D'ANNEE APPROCHENT ,
RESTEZ CONCENTRES LORS DE VOS RENCONTRES
PUIS SACHEZ PROFITER DU TEMPS DE REPOS